Techniseal®
Protège et embellit

Protecteur

pour surfaces intérieures de béton
Scellant hydrofuge
(incolore)

(149-113/3,78 L – 149-116/18 L)

MISE À JOUR

16 juin 2015
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Utilisation intérieure seulement
- Pour sols, murs, béton, brique, blocs, crépi, etc.
- Béton frais (membrane de mûrissement)

PROPRIÉTÉS

- Anti-poussières, prévient l'effritement du béton
- Anti-taches, facilite le nettoyage

DESCRIPTION

Le Protecteur pour surfaces intérieures de béton de Techniseal® est un scellant incolore composé d'acrylique et d'uréthane. Il est idéal pour protéger les sous-sols, ateliers, murs et surfaces intérieurs non-circulé en béton, les blocs ou briques (lofts), etc. Le protecteur pour surfaces intérieures de béton offre une protection durable contre la pénétration de la graisse et la saleté. Il laisse un film facile à nettoyer, élimine la poussière et prévient contre l'effritement de la surface. N'étant pas un pare-vapeur (microporeux – laisse respirer), il n'emprisonne pas l'humidité. Il ne s'écaille pas et ne jaunit pas. À base d'eau et contenant très peu de solvant, le Protecteur pour surfaces intérieures de béton est respectueux de l'environnement.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• NE PAS appliquer sur un plancher de garage. • Attendre 30 jours avant d'appliquer sur du béton neuf. • Appliquer seulement sur un béton nu, sur une surface déjà protégée avec ce produit ou avec le Protecteur couleur pour surfaces intérieures de béton. • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI** sur une petite zone peu apparente de 0,4 m^2 (4 pi^2), afin de vous assurer que le résultat répond à vos attentes (voir la Garantie).

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Protéger les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées.
2. Enlever les taches graisseuses à l'aide du Nettoyant dégraissant pour béton et maçonnerie de Techniseal® (149-511). Pour les taches plus anciennes et rebelles, utiliser le Dégraissant Professionnel de Techniseal® (141-591).
3. Si appliqué sur du béton nu, enlever toute vieille peinture. Si le plancher est muni d'un drain, utiliser le Décapant à peinture pour béton et maçonnerie de Techniseal® (149-544) ou tout autre décapant approprié. Sinon, utiliser une sableuse industrielle pour mettre la surface à nu.
4. Au besoin, réparer les fissures et les surfaces endommagées avec le Bouche-fissures pour béton de Techniseal® (149-781).

APPLICATION

Conditions d'application :

- La surface doit être poreuse, propre, sèche et tiède au toucher.
- La température doit se situer entre 12 °C et 25 °C.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires : Rouleau adapté au type de surface

Ce produit est prêt à l'emploi ; ne pas le diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit à fond avant et pendant l'application.

À l'aide d'un rouleau, saturer la surface d'une couche de protecteur, en évitant la suraccumulation. Procéder sans interruption afin de prévenir les marques de chevauchement. Afin d'obtenir un fini plus lustré, attendre 24 heures et appliquer une deuxième couche.

Séchage : Le produit sera sec après 12 heures. Bloquer l'accès. Attendre 48 heures avant de circuler sur la surface.

ENTREPOSAGE

Craint le gel. Entreposer dans un endroit frais et sec, à une température supérieure à 15 °C.

NETTOYAGE ET ÉLIMINATION

Nettoyer les outils et se laver les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consulter la municipalité pour connaître les règles d'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

POUVOIR COUVRANT

3,78 L couvrent de 15 à 40 m^2 (160 à 430 pi^2).
La consommation dépendra de la préparation et de la porosité de la surface à traiter.

MISES EN GARDE

• Ne pas appliquer sur une surface qui s'effrite ou sur une vieille peinture. • Ne pas appliquer sur une surface sale, poussiéreuse ou mal préparée.

IMPORTANT

Ne pas appliquer à une température inférieure à 10 °C ou supérieure à 35 °C. Entreposer à une température supérieure à 15 °C.

EMPAQUETAGE

Code de produit	Format détail	Unités par boîte	Unités par palette
149-113	3,78 L	4	180
149-116	18 L	—	48

AVERTISSEMENT

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.
Catégorie de revêtement : Produit de scellement hydrofuge pour béton et maçonnerie (concentration maximale en COV : 400 g/L)

TRANSPORT

Terre et mer
NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

TECHNISEAL® garantit ce Protecteur contre tout défaut de fabrication. Cependant, comme elle n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la société ne peut garantir le résultat obtenu. La garantie de TECHNISEAL® se limite uniquement au remplacement d'un produit qui s'avère défectueux, et ne couvrira jamais les coûts de main-d'œuvre. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Avis : L'utilisateur devra s'assurer que ce produit réponde à ses besoins en effectuant un essai sur 0,4 m^2 (4 pi^2) dans les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m^2 (4 pi^2).